

Les pêcheurs et les gendarmes de Vaucluse s'allient pour la protection des milieux aquatiques



À la fin du mois de septembre, [Vincent Naturel](#), directeur de cabinet de la Préfecture de Vaucluse, le Général de division Sylvain Noyau, commandant du Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN), Christophe Marcellino, président de la Fédération de pêche de Vaucluse et colonel [Cédric Garence](#), commandant de Groupement de gendarmerie départementale, ont signé une convention de partenariat pour faire de la lutte contre les atteintes à l'environnement un objectif commun.



Ecrit par Vanessa Arnal le 3 octobre 2024

À travers cette alliance, la [Fédération de pêche de Vaucluse](#) et la [Gendarmerie départementale](#) s'engagent à partager et à échanger sur les principales menaces locales et sur la délinquance environnementale, particulièrement dans l'objectif de protéger les milieux aquatiques.

Pour faciliter leurs contrôles, les gendarmes de Vaucluse auront désormais accès à Vigipêche, qui permet de contrôler des cartes de pêche. Des séances de partage d'expertise et de formation réciproques seront également mises en œuvre. Des opérations conjointes de contrôle seront également réalisées prochainement.

La gendarmerie interviendra dans le cadre de la formation obligatoire des gardes-pêche particuliers. Les gardes-pêche fédéraux ou particuliers bénéficieront d'un accès privilégié aux brigades de gendarmerie, dès lors qu'ils seront victimes dans l'exercice de leur fonction de la police de la pêche.